

# LA FRANCOPHONIE ET LE CAMEROUN : ENTRE COOPERATION OU INSTRUMENT DE DOMINATION ?

**METSENA NDJAVOUA,**

*PH. D en Histoire des Relations Internationales*

*Université de Maroua, Cameroun*

*jeanndjavoua@gmail.com*

**MAWANG ADAMA Adèle**

*Chercheuse CNE/ MINRESI Yaoundé, Cameroun*

*delamawang@gmail.com*

---

## Résumé

*S'interrogeant sur l'encastrement de la Francophonie, en tant qu'organisation internationale multilatérale dans l'ordre hégémonique mondial, cette étude entreprend l'analyse sans ambages de l'influence de la Francophonie au Cameroun. En effet, prendre au sérieux les discours des institutions, précisément dans le cadre postcolonial apparaît comme un filon heuristique idoine pour dépasser et non, nécessairement contredire la sociologie spontanée secrétée par l'action militante de la Francophonie avec ses anciennes colonies. Les analyses centrées sur le rapport des États aux Organisations Internationales (OI) notamment l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) révèlent les intérêts majeurs à savoir : l'impact de la Francophonie sur les États membres en particulier le Cameroun et la conduite de ces États au sein des organisations internationales. À cet égard, l'organisation internationale de la francophonie impacte sur les anciennes colonies. Car elle peut créer un effet de convergence ou de divergence sur les États membres surtout les colonies françaises. Cela dépend au niveau d'externalité du comportement de l'État, du design de l'organisation et de la variation au sein de cette dernière, notamment l'accès des intérêts privés qui concordent avec les objectifs de l'organisation. Toutefois, cette étude nous permet d'analyser l'apport de la Francophonie au développement du Cameroun et démontrer également comment elle constitue un instrument de domination ou du néocolonialisme au Cameroun.*

**Mots clés :** *Francophonie, organisation internationale, ancienne colonie, État, domination.*

---

## Abstract

*Questioning the embedding of the Francophonie, as a multilateral international organization in the world hegemonic order, this study undertakes the straightforward analysis of the influence of the Francophonie in Cameroon. Indeed, taking seriously the speeches of the instructions, precisely in the postcolonial framework, appears as an appropriate heuristic vein to go beyond and not necessarily contradict the spontaneous sociology secreted by the militant action of the Francophonie with its former colonies. The analyzes centered on the report of the States to the International Organization of the Francophonie (OIF) reveal the major interests namely : the impact of the Francophonie on the member States in particular Cameroon and the conduct of these States inwithin international organizations. In this regard, the international organization of the Francophonie has an impact on the former colonies. Because it can create an effet of convergence or divergence of the*

*Member States on the French colonies. It depends on the level of externality of behavior of the State, the design of the organization and the variation within the latter, in particular the access to the private interests which correspond to the objectives of the organization. However, this study allows us to analyze the contribution of the Francophonie to the development of Cameroon and also demonstrate how it constitutes an instrument of domination or neocolonialism in Cameroon.*

**Keywords :** *Francophonie, international organization, former colony, State, domination*

---

---

## **Introduction**

---

« En un temps où les empires morts ont fait place à de vastes républiques de l'esprit, qu'il me soit permis de me limiter aux valeurs que nous défendons ensemble dans ce domaine, aux réponses que la culture française d'hier, la culture francophone de demain apporte aux questions décisives que nous pose à tous la civilisation d'aujourd'hui »<sup>1</sup>. Ceci dit, c'est un des acquis formidables de la Francophonie que d'avoir démontré non seulement la possibilité, mais aussi la fécondité de cultures diverses qui coexistent pacifiquement. Toutefois, le danger est grand d'appréhender la langue française et son rayonnement dans le monde comme un héritage désuet et encombrant, alors que la Francophonie doit être considérée comme une conquête permanente par laquelle il convient d'assumer une identité, fondée sur l'indépendance et sur la solidarité, ainsi que sur le refus de l'alignement et du sous-développement (Majza, 2005 :539).

Ainsi, depuis près d'une quinzaine d'années, une abondante littérature porte sur les rapports entre la France, l'ancienne puissance coloniale, et les États d'Afrique Francophones plus particulièrement le Cameroun. Souvent critiques à l'égard des relations que la France noue avec ses anciennes colonies voire avec d'autres États d'Afrique subsaharienne de façon globale, les études, essentiellement destinées au grand public, ont surtout mis l'accent sur leur caractère pas trop personnalisé et le plus souvent, dévoyé. Sous le néologisme de « Françafrique »<sup>2</sup>, leurs auteurs, en particulier des personnalités issues de la société civile et parfois membres d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) tournées vers le continent africain<sup>3</sup>, ainsi que des journalistes, n'ont eu de cesse de dresser un réquisitoire contre les diverses pratiques tendant à pervertir les rapports franco-africains et dont le but ultime serait de pérenniser les pouvoirs en place des pays africains et

---

<sup>1</sup> Propos d'André Malraux, écrivain, alors ministre d'État aux Affaires culturelles du général de Gaulle, lors de la conférence de Niamey (17-20 février 1969) préluant à la création de l'Agence (francophone) de coopération culturelle et technique. Cité par Majza, 2009.

<sup>2</sup> L'expression a été utilisée pour la première fois par l'ancien Président ivoirien, Félix Houphouët Boigny, en 1959, pour appuyer son plaidoyer en faveur d'une fédération entre la France et l'Afrique, formule qui n'a pas été finalement retenue, au moment des accessions à l'indépendance.

<sup>3</sup> L'Association Survie et son ancien président, François-Xavier Vershave, ont consacré de nombreuses publications au thème de la Françafrique. Cf. Plateforme citoyenne France-Afrique. Livre blanc pour une politique de la France en Afrique, responsable et transparente, l'Harmattan Paris, 2007.

spécifiquement le Cameroun. S'appuyant sur une série d' « affaires » qui ont jalonné l'histoire de coopération entre la France et le Cameroun depuis 1960, les pourfendeurs de la Françafrique mettent notamment en perspective les activités des multiples réseaux qui, tant en Afrique de manière générale qu'en France, contribuent à maintenir voire tirer profit de la domination multiforme de l'ancienne puissance coloniale. Les chroniques alimentent les faits et les méfaits de la Françafrique le plus souvent accompagnées de galeries de portraits d'acteurs, privés et publics, appartenant à tous les secteurs professionnels (Bourgi, 2009). En revanche, la Francophonie a un impact considérable au Cameroun, car elle participe au développement de celui-ci à travers la promotion de la démocratie et de l'État de droit. Dès lors, quel est l'apport de la Francophonie pour le développement du Cameroun aujourd'hui ? En d'autres termes, la coopération entre la Francophonie et le Cameroun constitue-t-elle une source de domination ou une matrice de développement ? Pour mener à bien cette réflexion, nous nous proposons de scruter au ras du sol les atouts de la Francophonie pour le développement du Cameroun d'une part et analyser les méfaits de la coopération du Cameroun avec la France d'autre part.

---

## **1. De l'historique de la francophonie et sa contribution au développement du Cameroun**

---

Dans cette partie, il apparaît logique d'analyser a priori l'historique de la Francophonie et également démontrer comment cette organisation internationale contribue au développement socio-politique et économique des camerounais.

---

### ***1.1. Aperçu historique de la francophonie***

---

D'emblée, la Francophonie, apparue en 1880 sous la plume du géographe Onésime Reclus pour décrire la communauté linguistique et culturelle, la France constituée de ses colonies, elle s'est aujourd'hui affranchie de cette connotation coloniale pour désigner deux réalités différentes, mais complémentaires. Dans son acception la plus large, elle englobe l'ensemble des acteurs de promotion du français et des valeurs que véhicule ce dernier, sans considération des pays dans lesquels cela s'inscrit ; au sens institutionnel, on l'écrit avec un « f » majuscule. Ce terme Francophonie qualifie l'organisation internationale qui regroupe les 56 États et gouvernements qui ont choisi d'adhérer à sa charte<sup>4</sup> et qui ont en commun une triple diversité, géographique (Maghreb, Afrique noire, océan Indien...), politique (tous les types de régimes politiques, tous les niveaux de liberté, tous les degrés de laïcité) et culturelle<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> La Charte de la Francophonie a été adoptée le 15 novembre 1997, à Hanoï (Vietnam).

<sup>5</sup> D'autres sens peuvent être également donnés à la francophonie : linguistique (« qui parle la langue française »), géographique (« l'ensemble des pays francophones ») ou encore spirituel et mystique (« le sentiment d'appartenir à la même communauté »).

La langue française continue d'occuper dans le monde une place importante, nonobstant ses faiblesses dans certains secteurs, tels que les sciences dures, le droit commercial ou les relations internationales, et malgré le pessimisme que nourrissent certains propos nostalgiques. Le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les cinq continents et demeure la langue de travail des organisations internationales. Elle est surtout la langue maternelle de près de 80 millions de locuteurs, ce qui la place au 11<sup>e</sup> rang dans le monde (sur plus de 2 000 langues comptabilisées) et au 9<sup>e</sup> rang avec 180 millions de personnes, si l'on prend en compte le français langue seconde<sup>6</sup>. Enfin, on évalue officiellement à 110 millions dans le monde le nombre de francophones, c'est-à-dire de personnes capables de faire face, en français, aux situations de communication courante<sup>7</sup>.

Si les fondations de la Francophonie associative datent de 1945, la Francophonie institutionnelle est récente (Deniau, 2003 :49). Son acte fondateur est la création, le 20 mars 1970 à Niamey, de l'Agence de coopération culturelle et technique, devenue depuis Agence de la Francophonie. Elle a été voulue et conçue comme une communauté linguistique et culturelle par les pays du Sud eux-mêmes, à la suite des indépendances<sup>8</sup> : il s'agissait de ce fait, pour ces pays, de conserver vivaces les liens qu'une histoire et des références communes avaient créés autour d'une langue. Ce projet a rapidement débordé les contours de l'ancien empire français : de nouveaux pays sont venus rejoindre les membres fondateurs et les institutions de la Francophonie se sont développées. La tenue à Paris, en février 1986, de la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français a marqué un tournant dans l'histoire de la Francophonie, en dotant cette dernière d'une structure politique de haut vol destinée à superviser le développement multisectoriel de la coopération francophone. Depuis lors, les sommets se sont multipliés (Majza, 2005).

De plus, il est nécessaire de mentionner que la neuvième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage qui s'est tenue à Beyrouth a consolidé et renforcé le rôle international de la Francophonie et démontré sa capacité à compter parmi les instruments qui contribuent à maîtriser et à humaniser la mondialisation<sup>9</sup>. Pour ce faire, la

---

<sup>6</sup> Il est très difficile d'évaluer le nombre réel d'individus francophones dans le monde. Selon Maurice Druon, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie française, ce sont en réalité 400 à 500 millions d'individus qui, sur notre planète, comprennent notre langue et la pratiquent de sorte à être entendus dans les domaines les plus immédiats de la vie courante.

<sup>7</sup> Organisation internationale de la Francophonie, Conseil consultatif, la Francophonie dans le monde, 2002-2003. Larousse, 2003, p. 19. À noter que l'évolution du nombre de locuteurs en français est fortement corrélée à des facteurs multiples et dépendants de la situation socio-économique des pays. En 1886, dans son ouvrage, *La France et ses colonies*, Onésime Reclus estimait le nombre de francophones à environ 51 750 000

<sup>8</sup> Cette création s'est faite sans intervention directe de la France, le général de Gaulle ayant manifesté des réserves vis-à-vis de la constitution d'une organisation structurée de la Francophonie. L'Agence de la Francophonie a été essentiellement portée sur les fonts baptismaux par cinq hommes d'État emblématiques : le Tunisien Habib Bourguiba, le Cambodgien Norodom Sihanouk, le Nigérien Hamani Diori, le Libanais Charles Hélou et le Sénégalais Léopold Sédar Sengho

<sup>9</sup> Le dixième Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) les 26 et

vocation politique de la Francophonie, confortée par la rénovation des moyens et des méthodes, s'est organisée autour de deux pôles : d'une part, l'approfondissement de la démocratie et de l'État de droit au sein de l'espace francophone ; d'autre part, la diversité linguistique et culturelle que les participants au Sommet se sont engagés à promouvoir en œuvrant en faveur d'une Convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO. Un nouveau rôle a été également assigné à la Francophonie en tant qu'acteur actif de la mondialisation : la participation au développement durable<sup>10</sup>, par la promotion d'une réelle solidarité internationale.

Dans la même foulée, nous pouvons relever à dessein que l'OIF est Créée en 1970 sous le nom d'Agence de coopération culturelle et technique, son but initial est de promouvoir « le développement d'une coopération multilatérale dans les domaines renvoyant à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques, et par là au rapprochement des peuples »<sup>11</sup>. Peu active dans ses premières années, cette agence va gagner en complexité institutionnelle et s'étaler en pseudopodes pour devenir en 1997, l'Organisation Internationale de la Francophonie dans sa forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Ainsi, alors qu'elle se consacrait à ses débuts à servir de plateforme centralisant les différentes formes d'aides que la France offrait dans le domaine culturel à ses ex-colonies, elle a peu à peu intégré des thématiques plus larges au nombre desquelles figure en bonne place la question du développement. En revanche, en quoi la Francophonie constitue-t-elle un levier ou un atout incontestable pour le développement du Cameroun aujourd'hui ?

---

## ***1.2. La francophonie : un atout pour le développement du cameroun***

---

Le Cameroun ayant été sous tutelle française avant son indépendance et étant associé à l'agence de coopération culturelle et technique depuis 1975, il devient membre observateur de l'OIF en 1989 et devient membre à part entière en 1991 grâce à l'impulsion personnelle du chef d'État son excellence Paul Biya qui est reconnu comme le représentant officiel de l'OIF au Cameroun. Depuis lors, la Francophonie a apporté et apporte son soutien sans faille au développement du Cameroun dans les domaines divers et variés (politiques, économiques et culturels). À cet effet, la Francophonie est perçue comme un élément catalyseur de la promotion d'une économie centrée sur l'Homme et le renforcement de l'espace francophone pour en faire un espace privilégié. À titre d'illustration, pour arriver à une économie

---

27 novembre 2004, avait permis de doter la Francophonie d'un cadre stratégique destiné à orienter son action au cours des dix années à venir : cf. le site Internet [www.sommet-francophonie.org/ouaga](http://www.sommet-francophonie.org/ouaga) 2004.

<sup>10</sup> Le développement durable doit permettre « de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins », selon la définition donnée par le rapport Notre avenir à tous de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) de 1987.

<sup>11</sup> La Francophilophonie, ainsi définie, rassemblerait près de 240 millions de personnes

permettant l'épanouissement de l'être humain, il est demandé de « développer une vision économique francophone » ou encore de « faire du français, un vecteur d'intégration et de croissances économiques » (Dali, 2019). Ici, il faut dire que la Francophonie investit dans le domaine éducatif des jeunes francophones plus spécifiquement camerounais mais aussi et surtout les femmes. Elle favorise davantage la mobilité internationale des investisseurs des pays du sud ou encore influe sur la configuration des réseaux institutionnels ou professionnels (Ibid). Ceci permet de booster le développement du Cameroun dans un contexte de la mondialisation et de la globalisation marquée par la concurrence de toute sorte.

Dans ce contexte, il est primordial de souligner que l'OIF a soutenu la réalisation de nombreux projet à caractère économique dans notre pays, ainsi que l'organisation de séminaires sur le transfert des technologiques, notamment dans le domaine agroalimentaire. Depuis 2007, le Cameroun bénéficie du projet « renforcement des capacités des pays Afrique Caraïbes Pacifiques (APC) en formulation, négociation et mise en œuvre des politiques commerciales. Qui plus est, au plan social et environnemental, on ne saurait faire fi de mentionner qu'après le programme spécial de développement en 1975, le programme Francophone d'appui au développement local soutient le domaine du développement social et de solidarité au Cameroun. De même, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) nouait une coopération suivie avec le Ministère de l'eau et de l'énergie ainsi qu'avec celui de l'environnement, de la protection de la nature et de développement durable. Ceci à travers l'appui dans la gestion du secteur urbain. Et également, l'on peut noter l'offre de bourses de formation en collaboration avec le centre de réglementation économique et financière<sup>12</sup>.

En outre, la déclaration de la deuxième conférence des chefs d'État et de gouvernement francophones, tenue à Québec en 1987 a pour nécessité de « relever ensemble les grands défis de développement et de modernisations ». Cela dit, la Francophonie participe au développement de tous les pays ayant en commun la langue française et précisément le Cameroun. À cet effet, la Francophonie apparaît comme un élément constitutif de la promotion de la langue française et vise à poursuivre le développement des États membres appartenant au Tiers-monde de manière générale, lesquels sont par ailleurs, presque tous africains et des ex-colonies françaises (Dali, 2019).

Par ailleurs, il est logique de mentionner que la Francophone a accompagné le Cameroun dans le processus électoral, c'est le cas du 22 au 23 septembre 2011 à Yaoundé où l'OIF avait organisé un séminaire d'échange d'expériences et d'appropriation des institutions chargées d'organiser et de contrôler le scrutin présidentiel. De même, il faut noter que la Francophonie s'avère comme un instrument de la paix, de la démocratie et des droits de

---

<sup>12</sup> [www.cameroon.tribune.cm.fr.html](http://www.cameroon.tribune.cm.fr.html). Consulté le 22 décembre 2020.

l'homme dans les pays membres de la Francophonie et plus particulièrement le Cameroun. De ce fait, les réformes engagées par les sommets de Hanoi (1997), Moncton (1999) et Beyrouth (2002) ont contribué à préciser le projet francophone en lui conférant naturellement une dimension plus politique. En tant qu'instrument de paix, son action s'organise désormais autour des priorités telles que l'approfondissement de la démocratie et de l'État de droit au sein de l'espace francophone et la promotion de la diversité linguistique et culturelle (Majza, 2005).

Ainsi, si l'instauration et le développement de la démocratie, la prévention des conflits et le soutien à l'État de droit et aux droits de l'homme faisaient déjà partie des objectifs assignés à la Francophonie par sa Charte<sup>13</sup>, l'orientation en faveur de la démocratie a été confirmée à Bamako, au mois de novembre 2000, par l'adoption d'une importante Déclaration, à l'issue d'un symposium sur les pratiques de la démocratie et des droits de l'homme dans l'espace francophone qui, réunissant de nombreux responsables politiques et des représentants de la société civile, a permis de dresser un bilan contrasté et impartial de dix années de transitions démocratiques<sup>14</sup> : cette Déclaration dote la Francophonie de valeurs communes en matière de démocratie et de droits de l'homme et prévoit des mécanismes destinés à prévenir les crises et les conflits ainsi que des sanctions graduées à l'encontre des pays connaissant une rupture de l'État de droit ou des violations massives des droits de l'homme<sup>15</sup>.

Le symposium a également adopté, à l'intention des opérateurs de la Francophonie, un projet de plan d'action qui recense les actions de coopération à mettre en œuvre au cours de la période 2002-2003 en matière de formation des magistrats, de consolidation des institutions juridiques et d'appui aux processus électoraux : plaçant clairement et nettement l'enracinement de la démocratie dans l'espace francophone au centre de l'action de la Francophonie. Le symposium de Bamako a répondu aux attentes de la France qui estime que l'appartenance à l'espace francophone ne peut plus admettre d'entorses à la démocratie et d'atteintes aux droits de l'homme. Il est d'ailleurs encourageant de relever qu'à Bamako, les pays du Sud ont fait le credo démocratique et ont été les premiers à estimer que le renforcement de l'État de droit était une condition déterminante du développement (Majza, 2005)

---

<sup>13</sup> Charte de la Francophonie, Hanoï, 15 novembre 1997, Titre 1, art.1.

<sup>14</sup> Parmi les échecs et les insuffisances devaient être notés la récurrence des conflits, l'interruption de processus démocratiques, des violations graves des droits de l'homme... notamment sur le continent africain et plus spécifiquement le Cameroun.

<sup>15</sup> Ainsi, par exemple, face à une crise de la démocratie ou en cas de violations graves des droits de l'homme, le Secrétaire général de la Francophonie pourrait procéder à l'envoi d'un facilitateur susceptible de contribuer à la recherche de solutions consensuelles, après accord du pays concerné. La violation massive des droits de l'homme est susceptible d'entraîner de la part du Comité permanent de la Francophonie, outre une condamnation des actes concernés, la suspension de la coopération multilatérale francophone, la réduction des contacts intergouvernementaux, voire la suspension du pays concerné de la Francophonie.

---

## **2. La francophonie : un instrument de domination ou du néocolonialisme au Cameroun**

---

D'emblée, il est judicieux ici de montrer ou analyser comment la coopération entre la Francophonie et le Cameroun constitue un instrument d'asservissement ou d'assujettissement voire du néocolonialisme. En revanche, cette partie s'attèle sur la Francophonie comme facteurs de domination et du néocolonialisme au Cameroun.

---

### **2.1. La francophonie : un instrument de la domination au Cameroun**

---

D'entrée de jeu, il faut noter que le nouveau type de rapports entre la France et l'Afrique particulièrement le Cameroun avait au départ pour but avoué d'« institutionnaliser » la prééminence politique de l'ancienne métropole mais aussi et surtout sa prépondérance économique, monétaire et culturelle (Adjovi, 2001). Par-delà, l'appartenance ou non à la communauté institutionnelle ou conventionnelle, les États africains notamment le Cameroun s'accommoderont, pendant de nombreuses années, avec une intensité variable selon les périodes et les circonstances politiques, d'une forte présence de l'ancien colonisateur. Ses assistants techniques seront présents en grand nombre dans les administrations africaines de manière générale, y compris dans les centres de pouvoir, son armée sera stationnée en permanence en certains points stratégiques essentiels, le contrôle de la vie économique et financière lui assurera pendant longtemps un quasi-monopole des débouchés commerciaux et aux ressources naturelles ou premières, complété par la mise en place d'une vaste zone monétaire autour du franc (Bourgi, 2009). C'est-à-dire, les relations entre Paris et les capitales africaines relèvent d'une empreinte coloniale.

Dans la même logique, en rappelant l'analyse pertinente de François Perroux (1969 :401), « La nation victorieuse envoie des aliments et des remèdes aux populations vaincues. L'économie dominante fait bénéficier ses partenaires de programmes de reconstructions ; le colonialisme n'ose plus avancer tel et agir à visage découvert, il organise sa survie partielle en affirmant un besoin de coopération ». Le maintien des liens avec les anciennes puissances coloniales reproduit le schéma de l'exploitation sous des angles plus raffinés et plus intelligents. Les principes n'ont pas varié : satisfaire des ambitions économiques en appauvrissant les jeunes nations déjà attardées. C'est dire que la coopération entre la France et le Cameroun constitue un instrument de domination voire de néocolonialisme dans la mesure où la France en tant que puissance coloniale impose sa suprématie dans tous les domaines au Cameroun. Ce qui ne favorise pas le développement et l'émergence de ce pays.

En effet, la France a pu nouer des relations profondes qui ont perduré au cours des années avec les régimes émergents des indépendances. Cela dit, l'on a assisté au fait que les politiques qui avaient été instaurées dans

ces pays par la présence coloniale ont eu une influence non-négligeable sur les nouvelles politiques mises en place en leur sein, et ce même après le départ de la métropole. De là, en assumant l'accès privilégié aux ressources naturelles ainsi qu'une présence militaire quasi-constante dans la plupart des pays nouvellement indépendants en particulier le Cameroun via des pactes pré-indépendantistes, la France s'est assurée une influence sur ces derniers à très long terme, comme le Sénat français affirme :

Les indépendances sont loin d'avoir mis fin à ce rôle de gendarme de l'Afrique qu'on assigne volontiers à la France. Au lendemain de la décolonisation, la France a en effet signé une vingtaine d'accords de défense et de coopération avec ses anciennes colonies africaines. En vertu de ces accords, ou afin de venir en aide à ses ressortissants, l'armée française est intervenue à près de quarante-reprises sur le sol africain en l'espace d'un demi-siècle (Coulibaly, 2016 :5-6)

Ceci dit, le terme « Françafrique » a été développé à cet égard pour justifier et refléter l'interventionnisme français en Afrique de manière globale et plus spécifiquement au Cameroun. Il s'agit d'une expression, nettement péjorative, visant à dénoncer les actions à connotation néocoloniale que la France poserait sur le continent africain. Ces actions prendraient notamment forme au sein de « relations, des réseaux d'influence et des mécanismes politiques, économiques et militaires qui lient la France à ses anciennes colonies en Afrique, ainsi qu'à quelques autres pays Africains ». Ce mot a été pour la première fois utilisé en 1995, par le président ivoirien Felix Houphouët Boigny, afin de souligner le souhait de certains dirigeants africains que leurs nations nouvellement indépendantes ou autonomes continuent de tisser des rapports privilégiés avec la France. Aujourd'hui, il est urgent de relever que le système de Françafrique se composerait, selon les pays et différents degrés, des facteurs, selon Verschave sont entre autres : une politique africaine française qui ne relèverait pas directement du Ministère des Affaires étrangères, mais serait plutôt une politique discrétionnaire de la Présidence, notamment à travers la cellule africaine de l'Élysée et le Ministère de la coopération (aujourd'hui disparu) ; de nombreux fonctionnaires ou « attachés techniques » français dans les pays africains concernés ; une ingérence dans les affaires intérieures des ex-colonies, la plupart du temps sur le plan militaire (défense ou renversement d'un gouvernement) et enfin des liens financiers « occultes » entre le régime d'un pays donné et les partis politiques français (l'on assiste souvent cela à une tentative de corruption des dirigeants africains sur la France (Verschave, 2000).

En résumé, selon l'auteur, depuis les indépendances africaines en 1960, la politique de la France par rapport au continent Africain et au Cameroun vise avant tout à défendre les intérêts français sur les volets stratégiques (bases militaires) et économiques (exploitation de ressources naturelles). (Ibid).

De ce point de vue, que ce soit dans le cadre d'élections présidentielles ou conflits nationaux, la France a été présente en Afrique, dans le sens où

les dirigeants français entretiennent des relations privilégiées avec leurs homologues africains. Ils ont ainsi la possibilité d'avoir un mot à dire sur les politiques menées dans la plupart des pays africains. Voilà pourquoi les relations entre la France et le continent africain sont illustrées dans les diverses littératures : la France se sert de ses liens privilégiés avec ses anciennes colonies ainsi que de divers et multiples mécanismes politiques, économiques et militaires dans un réseau d'influence, dominée par elle (Soudan, 2010).

---

## **2.2. Le néocolonialisme ou l'interventionnisme français comme source d'asservissement au Cameroun**

---

De prime abord, pour ce qui de la manifestation de la domination ou suprématie de la France sur l'Afrique et le Cameroun, il faut signaler que selon une première école, les multiples et diverses interventions de la France sur le continent africain de façon globale s'explique par une volonté, pour cette ancienne métropole, de manifester la puissance découlant de l'héritage colonial qu'elle a laissé en Afrique<sup>16</sup>. En effet, la présence permanente de forces armées dans certaines zones en Afrique ainsi que la participation des dirigeants français dans la politique africaine et de façon spécifique le Cameroun serait le reflet du contrôle que ces derniers souhaitent continuer d'exercer sur les pays africains et ce, dans le but ultime de préserver une certaine hégémonie au niveau international. En vertu d'accords pré-indépendantistes stipulant que les forces armées françaises doivent défendre les pays africains (avec lesquels ils sont liés face à toute forme d'intrusion extérieure, la France se positionne en tant que « gendarme du continent africain » (Carayo, 2015). Cela lui permet d'être en quelque sorte une « nécessité » pour les dirigeants africains qui, de plus nouent des relations intimes avec elle.

Selon cette vision, en résumé, il faut relever que la France n'est pas prête à renoncer au pouvoir et à l'influence qu'elle a sur le continent africain, et cela est la plupart du temps attribué au fait qu'elle y exerce, depuis longtemps, un certain monopole. Elle en retire un grand prestige, tant au niveau continental (Europe/ Afrique) qu'au niveau international. Ainsi, la scène internationale est le témoin de cette relation privilégiée que l'Afrique entretient avec la France, et cette dernière ne semble pas prête à se défaire de ces liens ancestraux : ils sont le reflet de la puissance qu'elle a une fois été, et continue d'apprivoiser le continent africain au monde d'entier de s'en rappeler (Coulibaly, 2016 :10).

Dans la même mouvance, il s'avère capital de mentionner que le poids de la France influe sur la politique au Cameroun. En effet, aucun État ne peut aujourd'hui affirmer n'être conditionné que par sa politique intérieure, sans interférence de facteurs exogènes. À l'ère de mondialisation, de la globalisation, de l'ouverture des marchés sur la scène mondiale, la politique

---

<sup>16</sup> Jean Marie Bockel, *les vieux réseaux de la France-Afrique ont peut-être moins d'influence, mais existe toujours*, <http://www.atlantico.fr>. Consulté le 17/06/ 2022.

du Cameroun est forcément influencée par des métropoles. À en croire le professeur Ombiono Siméon, les grandes puissances exercent une réelle influence sur le contexte politique du Cameroun. Les relations de la France avec le Cameroun s'articulent essentiellement autour des intérêts économiques. Ce pays a des richesses convoitées : il y a le pétrole, des minerais et le commerce du bois. Les pays consommateurs sont intéressés à rester au Cameroun pour ce qu'ils peuvent en retirer, pouvant satisfaire leurs intérêts. Ces intérêts ne sont pas toujours compatibles avec les principes d'une bonne gouvernance et des principes démocratiques. Leurs liens avec le pouvoir en place n'excluent pas la corruption, l'obtention de privilèges indus, le soutien à des régimes autoritaires particulièrement favorables à leurs intérêts. C'est en ce sens que cette nécessaire interaction peut être un obstacle pour le développement du Cameroun. (Dermes-Labrousse, 2012 :44). De la même façon, le sujet de l'influence de la Francophonie en Afrique subsaharienne et notamment au Cameroun depuis la fin du colonialisme a été l'objet de plusieurs débats, particulièrement parce que la politique française en Afrique a un impact considérable sur ces anciennes colonies. Comme avec la plupart de ces colonies, la France a gardé une relation étroite avec le Cameroun<sup>17</sup>. Sans faire l'historique complet du passé commun du Cameroun et de la France, nous rappelons que le Cameroun a été une colonie française de 1919 à 1960 (année de l'indépendance). Durant cette période, les intérêts français au Cameroun s'articulaient autour de divers facteurs tels que les raisons militaires, culturelles, sociales, géostratégiques et géopolitiques, etc. Toujours est-il que la raison la plus évidente dans cette relation franco-camerounaise est l'aspect économique et ses bénéfices (Rousselot, 2010 :63). Tel que mentionne Martin Staniland (1987 :53), « Le Cameroun en 1978 l'un des trois pays qui représentaient plus des 2/3 (deux tiers) de l'importation française en provenance de l'Afrique et du même coup absorbant 60% des exportations françaises vers l'Afrique ».

Dès lors, on comprend donc que pour la France, le Cameroun représente un grand potentiel économique ce « qui a influencé la France à poursuivre des politiques ayant pour but de maintenir un degré de contrôle sur les ressources économiques du Cameroun » (Rousselot, 2010). Et la France est consciente que des concurrents convoitent les mêmes ressources. À ce sujet, Paul William affirme sans ambages qu'« une grande variété de compagnies telles que Guinness, Shell, Standard Chartered Bank et British American Tobacco ont cherché à utiliser le Cameroun comme autoroute de l'Afrique de l'ouest » (Kofele-Kale, 1995 :15). De plus, même si le Cameroun n'est pas le grand producteur de pétrole, « il présente tout de même de majeurs avantages pour les pays et les compagnies capables d'investir au Cameroun » (Rousselot, 2010). À propos du pétrole, Jean-Germain Gros (2003 :53) affirme que le « manque de transparence dans la gestion de cette ressource au Cameroun fait en sorte que seulement la Banque mondiale, le

---

<sup>17</sup> Le Cameroun n'était pas seulement une colonie française, en 1919, la Société des Nations a divisé le territoire camerounais entre la France et l'Angleterre.

Fonds monétaire international et le gouvernement français connaissent vraiment les revenus que le Cameroun tire de la vente pétrolière ».

Toutefois, n'oublions pas que, mis à part cet intérêt économique, la France utilise aussi grandement son influence dans la majorité des pays africains pour promouvoir la langue française. En effet aujourd'hui, l'Afrique représente un bastion de la Francophonie et est le continent où il y a le plus d'États ayant comme langue officielle le Français. L'analyse de Ndiva Kofele-Kale (1995 :205-206) démontre que « L'hégémonie française a survécu aussi longtemps en Afrique non pas seulement à cause des relations économiques mais aussi à cause de l'intégration fructueuse de la culture et de la langue française dans ces pays ». Au Cameroun, cette préoccupation linguistique est d'autant plus impérative qu'il y a une forte présence anglophone dans certains territoires. Même sur le plan des langues officielles, le Cameroun en a deux : le Français et l'anglais. « La France a un intérêt significatif d'assurer la continuité d'hégémonie Francophone au Cameroun devant l'expansion de la population anglophone et de l'intérêt pour cette langue » (Rousselot, 2010 :65).

A la lumière de cette influence, il nous paraît clair de relever que la France avait et a encore un impact considérable sur les décisions politiques du Cameroun. Comme le professeur Ombiono Siméon nous le mentionnait, l'ancienne puissance coloniale, la France, est toujours là ; elle n'est jamais partie. Elle a affirmé des principes : vous voulez le pouvoir, alors prenez-le. Toutefois, le pouvoir, ça ne se décrète pas. Le pouvoir c'est la maîtrise de la technologie, de la gestion de la chose publique, chose que les pays africains et notamment le Cameroun n'ont pas. Donc, forcément, ils restent culturellement un peu aliénés envers la France qui, pour les accompagner, se sent obligée de gérer certains aspects de la politique du pays. De plus, les intérêts purement matériels font en sorte que la France tire avantage à influencer l'État camerounais (Dermes-Labrousse, 2012 :48). Ainsi, la France est dans le pays, elle connaît les richesses du pays, elle n'entend pas perdre son influence et les retombées de l'exploitation de ces richesses, et entend favoriser ceux qui restent des amis intimes de l'ancienne puissance coloniale.

Elle dit : on va tout faire pour tenter de les retenir et de sauvegarder les avantages que l'on peut avoir dans ce système. Cela s'appelle néo-colonialisme peut-être, mais ils ont un avantage par rapport aux autres puissances occidentales, une sorte de tutelle qui ne dit pas son nom, à travers des sociétés secrètes et des ententes entre les instances dirigeantes (Ibid).

Ceci dit, la France bénéficie de son influence sur plusieurs aspects des politiques camerounaises. Il est clair que la France a les outils et peut exercer une influence sur la politique de cet État. En un mot comme en mille, la Francophonie apparaît comme un instrument de domination voire de la recolonisation des pays africains de manière générale et plus particulièrement du Cameroun aujourd'hui. Car la France intervient et contrôle quasiment l'État camerounais dans tous les secteurs d'activité.

---

## Conclusion

---

Parvenu au terme de l'étude dont la quintessence portait sur « la Francophonie et le Cameroun : entre coopération ou instrument de domination ? », il s'avère important de mentionner d'emblée que la Francophonie constitue une mosaïque de peuples qui, par-delà leurs différences, nourrissent une ambition politique et culturelle commune, celle de bâtir de véritables États de droit et de promouvoir la diversité linguistique et culturelle. Ceci dit, elle entend réunir autour des valeurs de fraternité, de tolérance et d'universalité des pays très divers par leur histoire, leur culture et leur niveau de développement, mais tous désireux d'affirmer leur identité dans le contexte actuel de la mondialisation et de la globalisation. À cet égard, il y a lieu de relever que la Francophonie constitue un espace de solidarité entre tous les États membres de cette organisation internationale. C'est dire que l'Organisation internationale de la Francophonie se veut un espace de coopération et de concertation pour un développement économique durable et solidaire pour tous les pays africains et en particulier le Cameroun. Aussi, a-t-elle contribué au développement socio-politique et économique du Cameroun. Car la Francophonie ne saurait se résumer pour la France en un simple instrument supplémentaire au service de la défense des intérêts de la France au Cameroun, mais aussi et surtout elle doit davantage répondre aux besoins des peuples formant la communauté francophone, être la langue du développement et du rapprochement entre les différents pays membres de la Francophonie surtout en ce du XXI<sup>e</sup> siècle marqué par la mondialisation à l'outrance. Toutefois, il faut souligner à double trait que la réduction de la relation entre la France et l'Afrique de façon globale aux critiques, aux dérives, aux malentendus et aux doutes se résume par les aspects de l'expression « Françafrique ». La principale marque des rapports franco-africains notamment camerounais se caractérise par l'enjeu soutenu qu'ils sous-tendent, la passion qu'ils suscitent, le secret pas toujours recommandable qui les entoure. L'histoire avec ses restes d'implantation des réseaux d'information sur lesquels la puissance coloniale s'appuyait naguère certainement pas étrangère à la part d'ombre que comportent les relations que Paris noue avec les pays africains et plus spécifiquement le Cameroun. Ce trait fait de réalité ou fantasme, qu'incarne une foulditude où se télescopent des enjeux ou des intérêts de tout genre visés par les Français au Cameroun aujourd'hui renforcent davantage le Cameroun dans la pauvreté et le sous-développement.

---

## Bibliographie indicative

---

**Adjovi Roland** (2001), « La politique africaine de la France », *Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 426-437pp.

**Batchom Paul Elvic** (2017), « La multi-présence au sein des organisations internationales », in *Annuaire de Français de Relations internationales*, Vol. 18.

**Bourgi Albert** (2009), « Aux racines de la Françafrique : la dégradation de l'image de la France en Afrique », Centre Thucydide-*Analyse et recherche en relations internationales, Annuaire Français de relations internationales*, Vol. 10. [www.afri-ct-org](http://www.afri-ct-org). Consulté le 27 novembre 2022.

**Carayo, Remi**, 2015, « Afrique-France : la nouvelle tactique du gendarme », Jeune Afrique.

**Coulibaly Aicha Myriam** (2016), « La Françafrique, un nouveau visage ? », mémoire de Maitrise d'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'université d'Ottawa.

**Dali Clément Stéphane** (2019), « L'organisation internationale de la Francophonie : instrument de développement ou de dépendance », *Laboratoire du changement social et politique, African Sociological Review*, Vol 231.

**Demers-Labrousse Nicolas** (2012), « La démocratie en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun », Mémoire de maitrise en sciences politiques cheminement relations internationales de l'université de Sherbrooke.

Deniau Xavier (2003), *La Francophonie*, PUF, Paris.

**Jean Marie Bockel**, *les vieux réseaux de la France-Afrique ont peut-être moins d'influence, mais existe toujours*, <http://www.atlantico.fr>. Consulté le 17 octobre 2022.

**Kofele-Kale Ndiva** (1995), « Cameroon and its foreign relations », *The journal of modern Africa Studies*, Vol.33, n°1, 15p.

**Majza Beatrice** (2005), « La Francophonie, acteur des relations internationales », in *Annuaire de Français de Relations internationales*, 540-553pp.

**Malick Dieng** (2010), « Les limites des politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique : le cas du Sénégal », Thèse de Doctorat en Sociologie de l'université de Franche-Comte.

**Mattelard Armand** (1999), *La communication-monde : histoire des idées et des stratégies*. Paris : La découverte/ Poche.

**Perroux François** (1969), *Économie du XXe siècle*, Paris, PUF.

**Rousselot Juliette** (2010), « The impact of french influence on the state of democracy and human rights in Cameroon », *Cameroun Journal and democracy and human right (CJDHR)*, Vol 4, N°1. [www.cjdh.org](http://www.cjdh.org). Consulté le 13/07/ 2022.

**Soudan, F.**, (2010), « France-Afrique, les nouveaux réseaux », <http://www.jeuneafrique.com/19681/politique/les-nouveaux-r-seaux>. Consulté le 14octobre 2022.

**Staniland Martin** (1987), « Francophonie Africa : The Enduring French Connection », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, Vol. 489.

**Vershave François-Xavier** (2002), « De la Françafrique à la Mafiafrique », *Mouvements*, Paris, La découverte, n°21- 22.

**Vershave, François-Xavier** (2000), *Noir silence : Qui arrêtera la France Afrique ?* Paris, Les arènes.

**Vershave François-Xavier (2007), *Livre blanc pour une politique de la France en Afrique, responsable et transparente*, L'Harmattan Paris.**  
[www.cameroon.tribune.cm.fr.html](http://www.cameroon.tribune.cm.fr.html). Consulté le 20 novembre 2022.